

### En Bref :

Culture	Observations (cliquer sur l'item pour accéder à la page).	Indicateur de risque	Informations
Colza	Stades		<ul style="list-style-type: none"> <li>Stade moyen : 4-6 feuilles vraies (B4 à B6).</li> </ul>
	Limaces		<ul style="list-style-type: none"> <li>Période de risque dépassée.</li> </ul>
	Altises		<ul style="list-style-type: none"> <li>Fin de la période de risque.</li> <li><b>Point sur l'observation des larves d'altises (méthodes et seuils).</b></li> </ul>
	Tenthrede de la rave		<ul style="list-style-type: none"> <li>Une parcelle a dépassé le seuil indicatif de risque mais est proche de la fin de période de risque (6 feuilles vraies).</li> <li>Globalement présence et dégâts moyen.</li> <li>Conditions non favorables.</li> </ul>
Maïs	Pyrale : méthodes prophylactiques contre la pyrale et comment réaliser un sondage larvaire. Consultez le BSV n° 26 ( <a href="#">cliquez-ici</a> ). Section « Maïs »		
Céréales à paille	Luttes préventives contre les maladies, ravageurs et adventices. Consultez le BSV n° 26 ( <a href="#">cliquez-ici</a> ). Pour consulter le tableau des sensibilités variétales des céréales à pailles, consultez la partie annexe du BSV n° 26.		

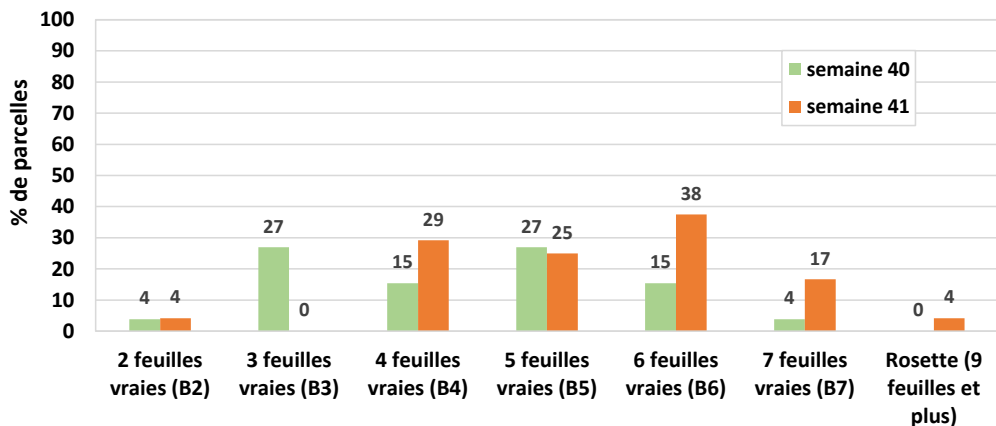
Légende : Risque global très faible Risque global très fort

## COLZA

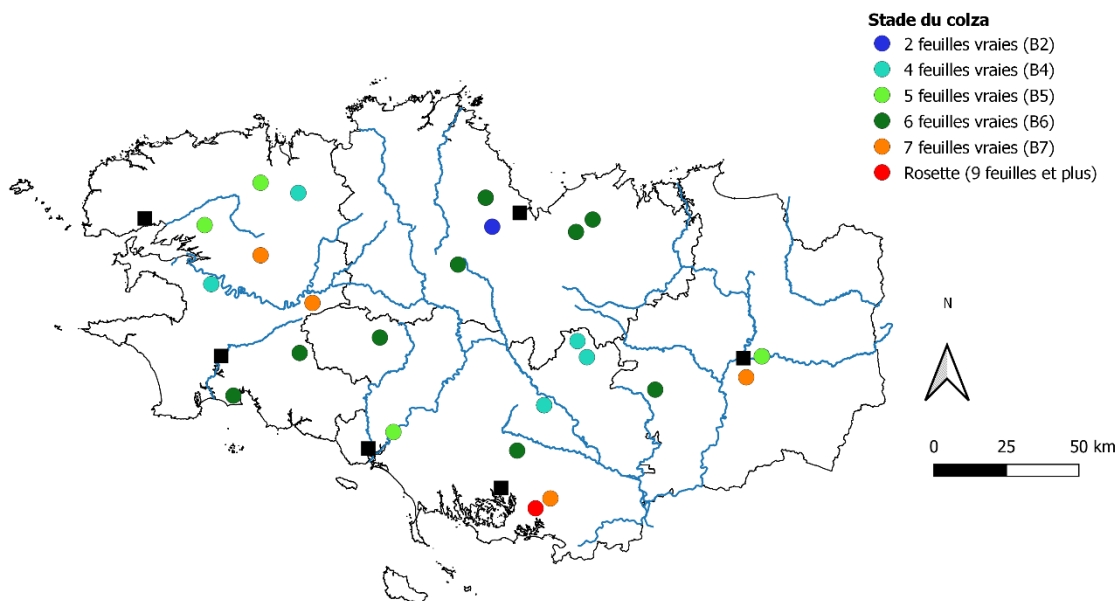
### Stades

28 parcelles suivies pour le stade cette semaine.

- Stade moyen : 4-6 feuilles vraies.
- Stade minimum : 2 feuilles vraies.
- Stade maximum : rosette.



Carte 1 : répartition géographique des stades du colza observés pour la semaine 41



## Ravageurs

### Limaces

Observations issues des parcelles du réseau :

8 parcelles ont été observées pour ce ravageur et seulement 1 est encore dans la période indicative de risque. A l'échelle du réseau nous sommes donc en fin de période de risque pour ce ravageur.

Période et seuil indicatif de risque :

Du semis au stade 3 feuilles (B3).

Analyse de risque et prévisions :

Fin de la période de risque. Le risque est donc **très faible** à **faible**.

### *Altise d'hiver (grosse altise) et altise des crucifères (petite altise)*

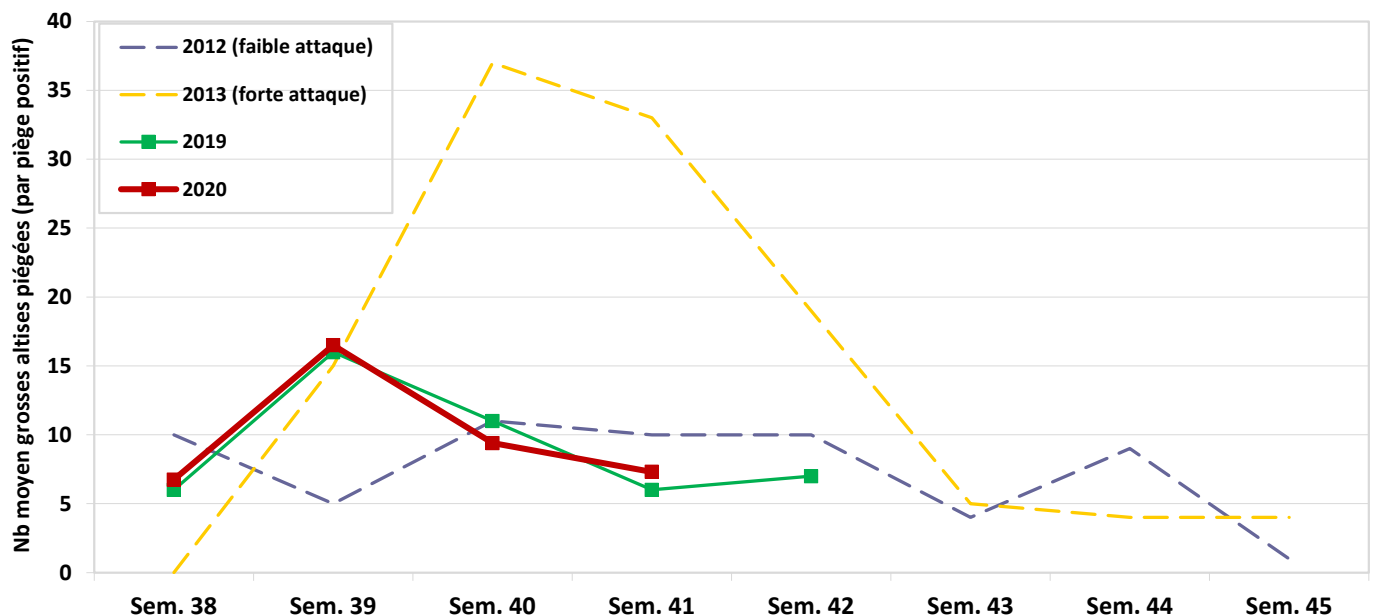
Pour plus d'informations sur ces ravageurs, consultez le BSV n° 25 ([cliquez-ici](#)) dans la section « zoom sur ... altises ».

#### Observations issues des parcelles du réseau :

23 parcelles ont été suivies pour ce ravageur, mais seulement 1 est encore la période indicative de risque.

Résultat des piégeages (Seule la grosse altise est capturée). 16 des 22 pièges relevés sont positifs pour un total de 117 altises capturées, soit 7.3 altises/pièges positifs. Bien que les captures aient augmenté, l'ensemble des parcelles où les pièges ont été relevés, sont hors de la période de risque.

#### Graph 1 : dynamique des captures de la grosse altise.



Observation des plantes : La majorité des parcelles sont en dehors de la période de risque.

#### Période et seuil indicatif de risque :

96% des parcelles sont hors de période de risque.

#### Analyse de risque et prévisions :

Fin de la période de risque.

## *Larves d'altises d'hiver : Priorité à l'observation de vos propres parcelles*

#### Mise en place de la surveillance dans les parcelles :

La surveillance doit se porter sur la présence ou l'absence des larves de grosses altises dans les pétioles, surtout dans les parcelles où les colzas sont chétifs. Dans les parcelles où les colzas sont bien développés, la présence des larves est moins préjudiciable.

Il n'existe pas de lien direct entre les piégeages des altises d'hiver adultes dans les cuvettes jaunes et la présence ultérieure de larves.

Il est très important de faire ses propres observations dans les parcelles et notamment dans les parcelles les moins développées.

Vigilance dans les parcelles à risque mais aussi dans les parcelles les moins développées.

Les observations sont à réaliser à partir de maintenant, deux méthodes d'observation existent :

- **Méthode de dissection** : il s'agit de prélever 20 plantes prises au hasard dans la parcelle, de les couper longitudinalement au niveau des pétioles et de bien observer pour noter la présence ou non de larves.
- **Méthode Berlèse** : il s'agit également de prélever 20 plantes en les coupant au niveau du collet, puis, d'éliminer l'extrémité des feuilles et de les laver. Ensuite, il faut disposer les plantes sur un grillage au-dessus d'un récipient (type cuvette jaune) avec un mélange (eau + alcool). Ce dispositif doit être installé dans une pièce chauffée et aérée pour favoriser le dessèchement des plantes. Les larves tomberont dans la solution environ au bout d'une semaine.

### Période d'observation :

5 – 6 feuilles à la reprise de végétation.

### Observations issues des parcelles du réseau :

- Des larves d'altises ont été observées :
  - Méthode Berlèse avec 1,4 et 0,3 larves/plante respectivement près de Spezet dans le Finistère et près de St Tugdual dans le Morbihan.
  - Méthode par dissection : 6 parcelles avec entre 16% et 100% de plantes avec présence d'au moins une larve.  
**Les parcelles à 100% de présence sont situées près de Dineault et Spezet dans le Finistère. Elles doivent faire l'objet d'une surveillance accrue et il doit être vérifié si elles se situent dans une situation à risque d'après les données ci-dessous.**

### Seuil indicatif de risque :

il dépend du risque à la parcelle (cf. tableau ci-dessous).

Risque moyen à fort :

Méthode dissection : 70% des plantes avec présence d'au moins une larve

Méthode Berlèse : 2 à 3 larves par pied

Risque faible : aucun seuil.

Les colzas supportent bien plus de 2 – 3 larves avant de subir des dégâts (ports buissonnants). Sans pouvoir établir de seuil actuellement, on observe qu'en dessous de 10 larves par pied les dégâts sont quasi absents.

Caractéristique de la parcelle	Secteur absence de gel soutenu pendant l'hiver	Secteur froid – gel soutenu pendant l'hiver
<ul style="list-style-type: none"><li>• Parcelle recevant de la matière organique au semis.</li><li>• Forte minéralisation à l'automne.</li><li>• Bonne implantation du colza.</li></ul>	Risque faible	Risque faible à moyen
<ul style="list-style-type: none"><li>• Parcelle ne recevant pas de matières organiques au semis.</li><li>• Faible minéralisation à l'automne.</li><li>• Arrêt de croissance du colza mi-novembre.</li></ul>	Risque moyen à fort	Risque fort

### *Tenthrede de la rave*

#### Observations issues des parcelles du réseau :

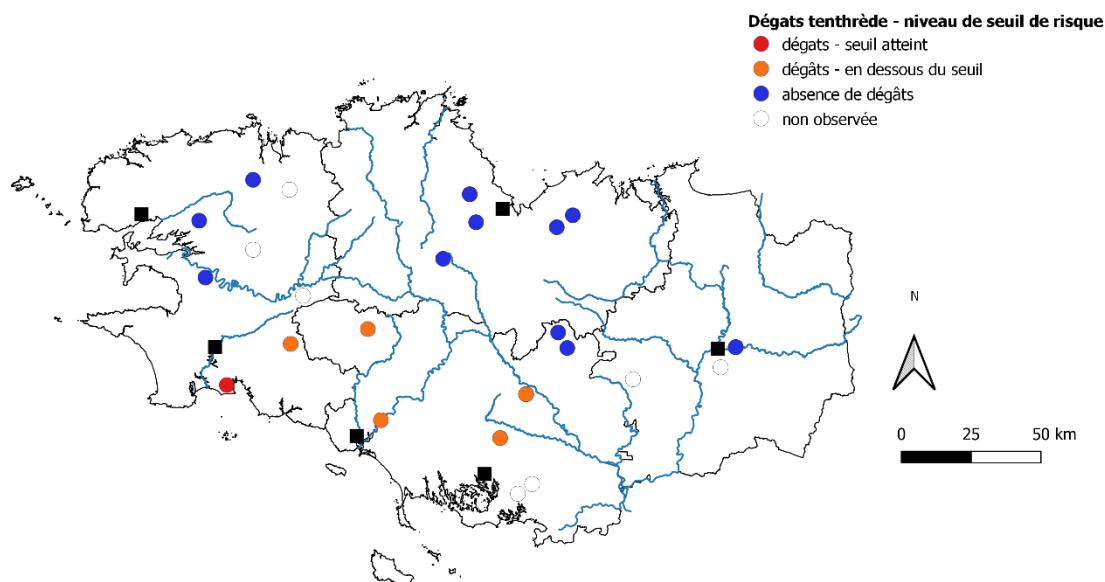
22 parcelles ont été suivies pour ce ravageur, elles sont toutes dans la période à risque.

**Résultat des piégeages :** sur les 18 cuvettes relevées cette semaine 2 ont permis la capture de 14 tenthrèdes, soit 7 tenthrèdes par piège relevé positif. Les captures ont été faites en Ille et Vilaine et dans le Finistère.

**Observation des plantes :** 7 parcelles sur les 22 observées pour ce ravageur présentent des dégâts, mais seulement **une a dépassé le seuil indicatif de risque**. La parcelle est située près de Fousnant dans le Finistère et est cependant proche de la fin de la période de risque.

En moyenne, la larve est observée sur 5% à 56% des plantes pour des dégâts allant de 5% à 50% (parcelle près du Fousnant).

#### Carte 3 : répartition géographique des parcelles observées pour la tenthrède de la rave et du seuil de risque semaine 41



#### Période et seuil indicatif de risque :

De levée à 6 feuilles (B6).

Prélèvement de plus d'1/4 de la surface foliaire par les larves.

#### Analyse de risque et prévisions :

**Une parcelle a dépassé** le seuil indicatif de risque mais est proche de la fin de période de risque. Les conditions climatiques à venir (fraîches et humides) ne seront pas favorables à l'activité des tenthrèdes. Les parcelles déjà infestées doivent cependant être régulièrement observées pour suivre l'évolution des dégâts. Le risque **est faible à moyen**.

Il est fréquent d'observer des captures abondantes d'adultes, non nuisibles pour la culture, dans les cuvettes jaunes (outil d'alerte). Pour autant, cela ne présage pas forcément d'une présence abondante de larves ultérieurement dans les parcelles qui sont seules responsables des dégâts. Elles dévorent les feuilles en ne laissant que les nervures. Vigilance très régulière sur l'évolution des dégâts dans les parcelles en cas de présence de larves car les dégâts peuvent être rapides.

Larve de tenthrède de la rave



Source : - CRAB

Adulte de tenthrède de la rave



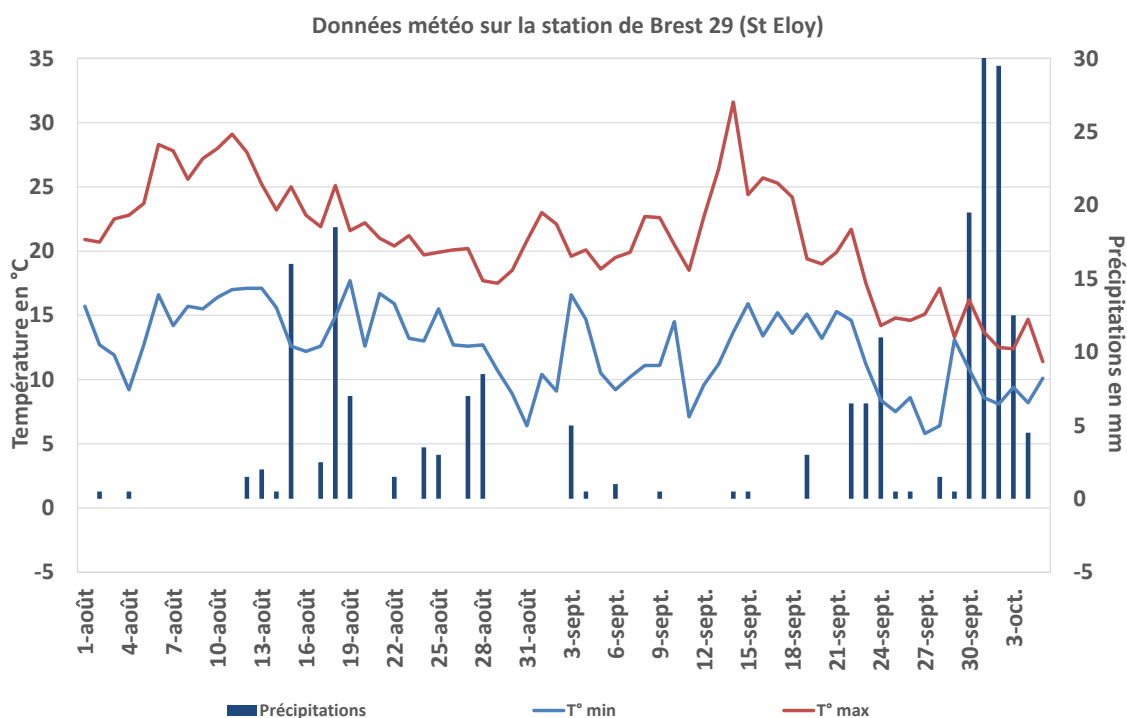
Source : Terres Inovia

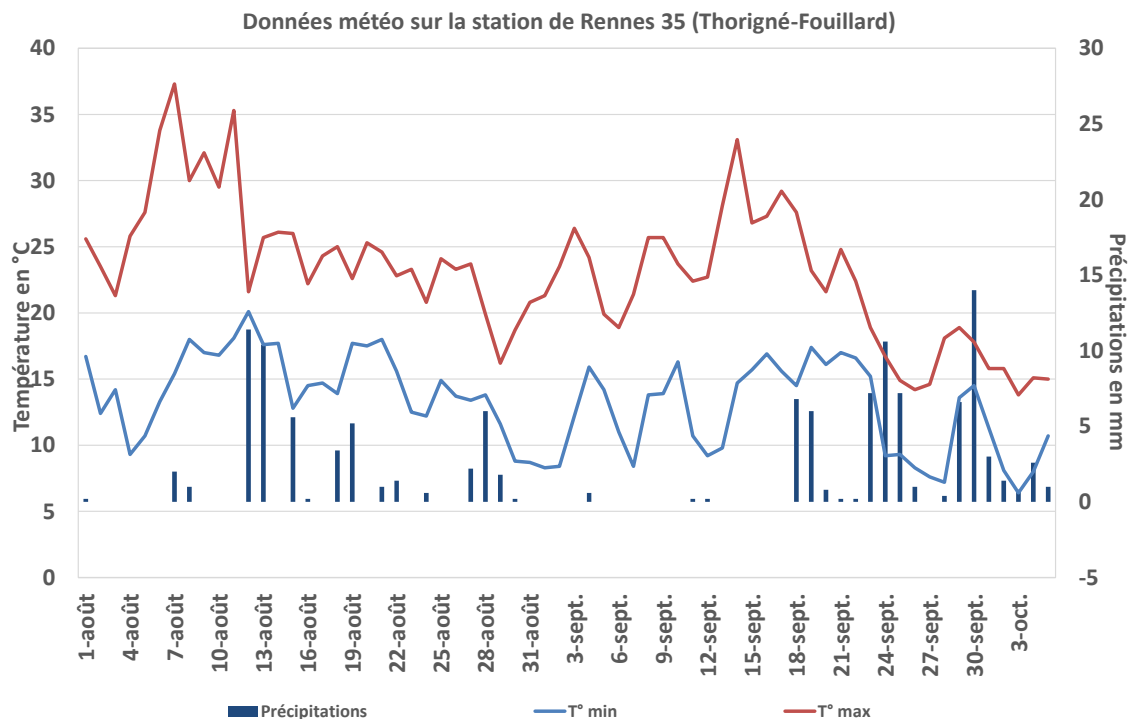
### Autres observations :

- Le puceron cendré du chou a été observé sur 5% des plantes dans des parcelles près du Fouesnant dans le Finistère et près de Plaudren dans le Morbihan.
- Pour identifier les pucerons consultez le BSV n° 25, [cliquez-ici](#).
- De la cylindrosporiose a été observée sur 5% des plantes dans une parcelle située près du Fouesnant dans le Morbihan.

## ANNEXES

### Bilan Météo





Représentations graphiques indiquant la pluviométrie journalière (histogramme), les températures minimales (courbe bleue) et les températures maximales (courbe rouge) entre le 1er août et le 29 septembre 2020 pour les villes de Rennes (35) et de Brest (29). **Source : Demeter**

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

Agrial, Agriculteurs, Agritech Service, Arvalis-Institut du Végétal, CLAL St Yvi, CRAB, CECAB, Coop de Broons, Coopérative Garun - La Paysanne, Coopérative Le Gouessant, DZn, Eilyps, Fdceta 35, Fredon Bretagne, GN Solutions, Gruel Fayer, Le Gall Corre, Lycée de Bréhoulou, Lycée La Touche, SAS Jégouzo.

**Direction de Publication**  
Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne  
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES  
Contact : Louis LE ROUX  
Animateur inter-filières  
Tél : 02 98 88 97 71

**Rédigé par :**  
FREDON Bretagne  
5, Rue A. de St Exupéry  
35235 THORIGNE FOUILLARD  
Contact : Damien Leclercq  
Animateur Grandes Cultures  
Tél : 02 23 21 21 17

**Comité de Relecture :**  
Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau IMPAACT pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.